



LA PÊCHE !

Lettre d'information des pêcheurs de l'A.A.P.P.M.A.
de l'Orme des Mazières

Rédaction : Serge NEANT

1^{er} mai 2010
Ouverture du brochet
en 2^{ème} catégorie

Lettre d'information N° 28
1^{er} trimestre 2010

19 décembre 2009, assemblée générale ordinaire de votre AAPPMA



Conseil d'administration presque au complet

C'est par une belle journée ensoleillée, mais sous la neige, que s'est déroulée l'assemblée générale ordinaire de votre AAPPMA, celle-ci a pu se faire dans de bonnes conditions. L'ensemble des points a été approuvé à l'unanimité des voix des présents. Vers 18h00, après les bons vœux pour l'année 2010 de notre président et de son bureau, l'assemblée est levée, s'en est suivi notre traditionnel pot de l'amitié offert par nous mêmes.

Quelques points de l'assemblée

La proposition d'alevinage 2010, validée à l'unanimité des présents

POISSONS	POIDS KG	UNITE
CARPE 300/800g	50	100 Unités de 500g
SANDRE reproducteurs sélectionnés	50	50 Unité d'un kg
TANCHE 80/150g	50	500 Unités de 100g

Augmentation de 2€ pour la participation aux rencontres amicales, soit 12€ par rencontre, sachant que tout le monde est récompensé par un lot.

Le calendrier des activités 2010

SAMEDI (matinée)	10 AVRIL	Nettoyage	Berge concours (Participants tout pêcheurs des Mazières)
DIMANCHE (matin)	11 AVRIL	CONCOURS	Pêche au coup (3hoo)
DIMANCHE (matin)	25 AVRIL	CONCOURS	Pêche au coup (3hoo)
DIMANCHE (matin)	13 JUIN	CONCOURS	Pêche au coup challenge André NERA
DIMANCHE (journée)	26 JUIN	CONCOURS	Organisation MBDA (réservé à ses membres)
SAMEDI (matinée)	11 SEPTEMBRE	Nettoyage	Berge concours (Participants tout pêcheurs des Mazières)
DIMANCHE (journée)	12 SEPTEMBRE	CONCOURS	Pêche au coup (3hoo) avec repas et animation après-midi
DIMANCHE (journée)	26 SEPTEMBRE	CONCOURS	AMERICAINE par équipe de deux avec repas le midi
DIMANCHE (journée)	24 OCTOBRE	CONCOURS	CARNASSIERS (en barque) avec repas le midi

Lors de votre inscription, nous vous avons demandé si vous souhaitiez participer aux activités de votre AAPPMA, si d'aventure vous aviez dit non et que vous souhaitiez participer à l'une ou toutes de ces rencontres, pas de soucis, en tenant compte des dates ci-dessus, il vous suffira 10 jours minimum avant la rencontre, de téléphoner soit à votre président soit à votre secrétaire pour confirmer votre participation.

Vous aurez remarqué qu'en avril et septembre, nous organisons un nettoyage des berges. Bien entendu cela se réalise avec la participation active des adhérents, alors nous vous y accueillerons avec plaisir. Vous pourrez amener vos outils, (débroussailleuse, râteau...) ce sera l'occasion de se rencontrer. Entre effort et réconfort, il n'y aura qu'un pas, car en fin de matinée, nous partagerons un moment agréable autour d'un casse-croûte digne de ce nom...

Du nouveau pour nos pêcheurs « Mise en ligne... »

Cette mise en ligne s'est bien construite à partir de bouts de fil, mais pas forcément ceux auxquels vous pensez. Notre AAPPMA s'est équipée d'un site internet, grâce à la bonne volonté d'un adhérent qui maîtrise très bien son sujet. Vous trouverez en ligne tout sur notre AAPPMA, la constitution du bureau, les dates d'ouverture de pêche, vous pourrez même télécharger des documents, du type fiche d'inscription... je vous invite donc à le visiter, vous recherchez ou vous vendez du matériel, une barque... n'hésitez pas, vous avez une rubrique « petites annonces », faites-nous parvenir votre demande elle sera mise en ligne. Pensez aussi à nous faire parvenir les photos de vos belles prises.

L'adresse de notre site :

<http://aappma.orme.mazieres.free.fr/>

C'est tout et surtout bonne visite. N'hésitez pas à faire des commentaires.

Du nouveau pour la Garderie de notre domaine



En effet, c'est Daniel Vincent qui a émit le souhait de rejoindre nos deux gardes particuliers en titre. Le dossier de Daniel sera bouclé pour l'ouverture du carnassier . Comme à ses collègues, nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil lors des contrôles.

Gestion de prédateurs protégés...

Considéré en Europe, comme une espèce menacée dans les années 70, la sous-espèce continentale du grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*), ainsi que la sous-espèce marine (*Phalacrocorax carbo carbo*) ont été protégées dans tout l'espace européen par la Directive oiseaux de 1979. L'augmentation des populations de cormorans à l'échelle européenne et notamment française (près de 83 000 individus recensés lors du comptage national de janvier 1999) a amener depuis quelques années le Ministère chargé de la protection de la nature à autoriser la régulation par tir au fusil de cette espèce pendant son hivernage. Comme vous avez pu le constater, de nombreux cormorans nichent à côté de notre domaine, sur les arbres de la fosse aux carpes, bien entendu de là à notre domaine, il n'y a qu'un coup d'aile...et c'est le matin que nous pouvons voir le plus grand nombre de sujets sur notre plan d'eau ingurgitant goulument nos protégés (moyenne de 300g de poissons prélevés par oiseau et par jour), je ne vous dis pas où passent vos 8 euros d'alevinage.... Un comptage par des personnes officielles de la protection de ces oiseaux, en on dénombré plus de 350 passant par notre domaine. La préfecture, via le Ministère chargé de la protection de la nature a accordé 50 tirs de régulation sur notre domaine courant février. Afin de limiter la prolifération de ces oiseaux un peu trop envahissants et surtout très gourmands. Bien entendu, ces tirs ont été encadrés par la fédération, la police de la chasse, la police de la pêche, le président de l'AAPPMA l'entente Draveil Vigneux,... Certains oiseaux étaient bagués et venaient du Danemark.

D'autres tirs seront demandés par la fédération de pêche de l'Essonne.



Des pontons neufs

Afin de continuer à donner une belle image de notre AAPPMA et aussi de notre domaine, les membres du bureau ont porté leur attention sur l'aménagement de pontons flottants.

En effet le stationnement un peu sauvage de nos barques de pêche n'est non seulement pas toujours très esthétique, mais surtout peu commode d'accès, voir risqué à certaines périodes de l'année.

C'est pour ces raisons que nous nous sommes penchés sur l'achat de pontons flottants de manière à améliorer notre image, celle du domaine et surtout à sécuriser l'accès à vos barques.

Une visite au salon des maires, côté collectivités et ports, une consultation de plusieurs fournisseurs nous à malheureusement amené à reconsidérer notre budget.

Mais la volonté est chez nous tenace, alors, c'est donc par nous mêmes que nous allons construire ces pontons, en achetant bien évidemment le matériel adéquate, flotteurs, planches, tubes, enfin le matériel nécessaire hors « courage », car ça, nous l'avons depuis longtemps, souvenez-vous, la table et son auvent, la terrasse et la toiture de la maison des pêcheurs, son isolation et j'en passe...

Faites-nous confiance pour cette année, c'est une réalisation pour une vingtaine de barques qui verra le jour, et forcément ce sera une affaire à suivre, car nous consacrerons sur plusieurs années une partie de notre budget et de notre courage pour terminer cette réalisation.

Handipêche, nous souhaitons améliorer...

C'est une réflexion que nous avons mené voilà longtemps, mais la réalisation de l'époque n'est pas celle souhaitée. Ce sera donc au début de la berge concours, au lieu dit « la plagette » que nous construirons courant de cette année un ponton de pêche pour accueillir les pêcheurs à mobilité réduite. Celui-ci sera aux normes, avec une aire de stationnement à proximité directe.

Rassurez-vous, cet édifice sera discret et s'intégrera très bien dans l'environnement, de plus, nous en sommes convaincus, il sera très souvent utilisé, rappelons-nous, chaque jour qui passe, nous fait un peu moins jeune et un peu moins alerte...

Je suis convaincu, que c'est le plus beau cadeau que nous pouvons faire à un pêcheur, rendre accessible une berge qui ne l'est pas forcément pour pratiquer sa passion... elle est pas belle la vie ?

Après cela, ou en même temps, nous installerons à proximité, une table de pique-nique, mais avant, il faudra que j'en parle au président et au bureau... mais je ne doute pas de la bonne volonté de chacun...

Voilà, j'en termine et même si je ne fais pas de grands discours sur nos amis pêcheurs, ou parents de pêcheurs qui nous ont quittés dernièrement, soyez convaincus que nous pensons à eux, mais place à la vie et nous souhaitons à chacun d'entre vous de passer en 2010 d'excellents moments de pêche et d'amitié sur notre domaine préféré.

A bientôt au bord de l'eau.